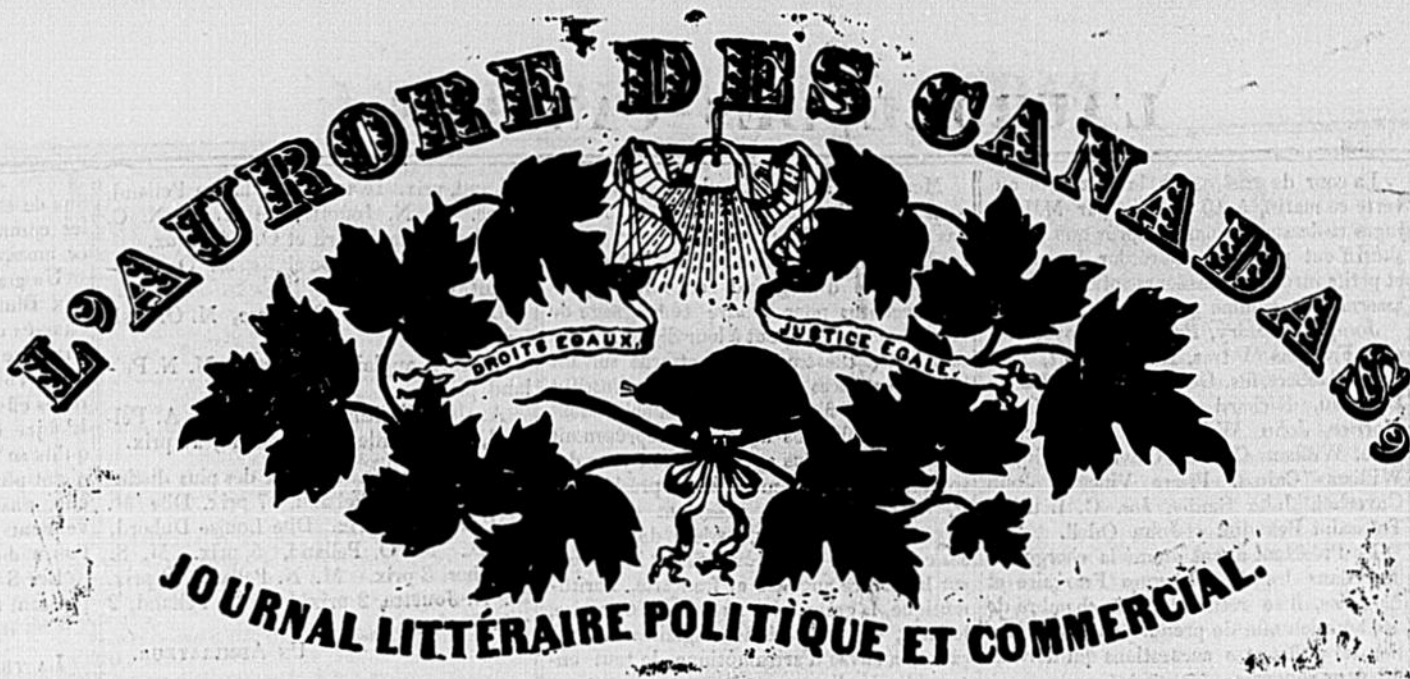


Six lignes et au-dessous, 1er. inser- tions 2s. 6d. Chaque insertion subséquente 7d Dix lignes et au-dessous, 1er. insertion 3s. 4d. Chaque insertion subséquente, 10d Au-dessus de dix lignes 1er. insertion par lignes 4d. — Chaque insertion subséquente, par ligne, 1d. Les annonces se publient... qu'on ne donne pas ordre de discontinuer chaque fois que le nombre d'insertion qu'on requiert n'est point exprimé sur l'ordre.

Imprimé et publié par

F. CING-MARS

RUE ST. AMABLE



CONDITION DE L'AURORÉ

Ce Journal se publie trois fois par semaine les Mardi, Jeudi et Samedi matin. Le prix de la souscription est de QUATRE PIASTRES par année payables par semestres et d'avance pour la ville et deux fois par semaine pour la campagne, les MARDI et VENDREDI midi. La souscription est de trois piastres par année, outre le port, et chaque souscripteur devra payer au Bureau de Posté. On paie au commencement du semestre.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.

Le Bureau de l'Aurore est établi rue St. Amable, près le Marché Neuf.

Les Correspondances doivent être adressées et toutes réclamations faites francs de Port à F. CING-MARS, propriétaire.

MEDICAMENTS FRANÇAIS

DEPOT A MONTREAL, Grande Rue du Faubourg St. Laurent, No. 8 CHEZ LE DR. PICAULT.

SIROP DE LAMOUROUX.

Pharmacien à Paris

Des observations nombreuses ont démontré son efficacité dans les RHUMES, les COQUELUCHEs, les quintes d'ASTHME, la PHTISIE. Il calme la toux et facilite l'EXPECTORATION. Sa vogue, qui date de plus de trente ans, ne fait qu'augmenter tous les jours.

LA PATE PECTORALE BALSAMIQUE DE REGNAULD.

Pharmacien à Paris.

S'emploie dans les mêmes cas que le Sirop de Lamouroux comme lui, elle est délicate à prendre. Elle ne contient pas d'OPIMUM.

Sirop de Digitale de Lablonye Pharmacien à Paris.

Il est employé par tous les premiers médecins dans le traitement des maladies ORGANIQUES et INORGANIQUES du CŒUR, ainsi que contre les HYDROPISES diverses. C'est un calmant puissant dans les ASTHMES, les TOUX OPHTHMIQUES etc.

Les Pilules Ferrugineuses de Vallet et les Dragées et Pastilles au Lactate de Fer de Gélis et Coct.

Facilitent le DEVELOPPEMENT des jeunes personnes, guérissent les PALES COULEURS, les PERTES BLANCHES, les MAUX D'ESTOMAC, forment les tempéraments faibles.

SIROP TONIQUE ANTI-NERVEUX

De J. P. LAROSE, Pharmacien à Paris.

Spécifique de toutes les AFFECTIONS NERVEUSES. Il excite l'appétit, rétablit la digestion, guérit les DYSPÉPSIES, les NÉVROSES des viscères, détruit la constipation. Il abrège les convalescences.

Guérison des Plaies les plus invétérées.

ONGUENT CANET DE GIRARD

Pharmacien, breveté du Roi, à Paris.

L'application de cet Onguent calme de suite les douleurs aiguës des ARCS, PANARIS; elle guérit les TUMEURS FROIDES, les HEMORROIDES, la TEIGNE et autres MAUX A LA TÊTE DES ENFANTS, les TUMEURS DU SEIN, etc. etc.

BAUME ANTI-PHLOGISTIQUE COMPINGT,

Préparé par DUPONT Pharmacien à Paris.

Ce baume arrête de suite les pertes de sang des Plaies les plus graves, guérit les hémorrhoides coupées ou non. Il guérit les CREVASSES AU SEIN des nouvelles accouchées. Tous les VIEUX ULCÈRES, les HEMORROIDES, etc. etc.

PAPIER FAYARD ET BLAYN,

Tous ceux qui s'occupent de la cure des pieds à PARIS, LONDRES, NAPLES et BERLIN, emploient de préférence ce papier pour la cure des cors, des Rhumatismes, etc.

SIROP ANTI-GOUTTEUX

DE BOUBÉE D'AUCH,

Breveté par ordonnance royale.

Ce médicament produit des effets merveilleux dans la GOUTTE dont il calme les plus violents accès en quatre jours.

BAUME RESOLUTIF DE DEIBL.

Pharmacien à Paris.

Ce Baume qui ne s'emploie qu'à l'extérieur en friction, guérit les affections GOUTTEUSES et RHUMATISMALES. Il fortifie les nerfs et rend aux muscles toute leur souplesse.

GRAINS DE SANTE

Du Dr. Franck.

Ces grains sont ARGENTÉS et n'inspirent aucune répugnance aux malades. Ils remédient aux MAUX D'ESTOMAC, chassent les VENTS PURIFIENT LE SANG et débarrassent l'APPÉTIT favorisent les DIGESTIONS. Ils remplacent avec avantage les Pilules de COWPER, de MORISSON de PARR, etc.

ELIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX

Du DR. GUILLIE, préparé par DU-PONT, Pharmacien à Paris.

Toutes les maladies causées par les GLAIRES ont de son ressort, L'ASTHME HUMIDE, la CO-

QUELQUE CATHARRHALE, les AIGREURS DES TOMAC, les SYNCOPES MIGRAINES JAUNISSE INDIGESTIONS des ENFANTS, les VERTÈS, les COLIQUES les DARTRES OLAIRES, le CATARRHE DE LA VESIE, L'APOPLEXIE SÈREUSE, les MALADIES LAITEUSES, etc. etc.

Les Bouteilles sont accompagnées du traité des glaires de 60 pages.

Les MAUX vénéériens les plus invétérés sont guéris radicalement et en peu de jours par la :

VERITABLE Essence de Salsepareille.

Concentrée, préparée à la vapeur par BRETON, Pharmacien à Paris.

PAR LE ROB DE LAFFECTEUR.

PAR Les Capsules de Raquin au COPAHU purifié sans odeur ni saveur.

PAR Les Pilules Napolitaines, &c. &c. &c.

Pour renseignements, Pamphlets, consultation &c. S'adresser au DR. PICAULT, Grande Rue du Faubourg St. Laurent, No. 8. Le matin jusqu'à 8 heures, de 1 à 3 heures, P. M., le soir de 6 à 10.

EXERCICES LITTÉRAIRES DU COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

LES EXERCICES LITTÉRAIRES DU COLLEGE ST. HYACINTHE auront lieu le 21 et le 22 du courant, en TROIS séances dont la 1er commencera à UNE HEURE de l'après-midi, la 2de à HUIT heures du matin et la 3e à DEUX heures. Les parents des Élèves et les amis de l'éducation sont priés d'y assister. Ils pourront se procurer, au Collège, les cartes d'entrée requises. Vu l'exiguïté du local, on n'admettra de jeunes personnes que les sœurs des Élèves. St Hyacinthe, 4 juillet 1845.

VENTE SANS RESERVE. D'UN FOND D MAGASIN.

ET Traductions d'Affaires.

LES Sous-signés ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

MARCHANDISES SECHES.

Le Sous-signé ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

Le Sous-signés ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

Le Sous-signés ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

Le Sous-signés ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

Le Sous-signés ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

Le Sous-signés ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

Le Sous-signés ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

Le Sous-signés ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

Le Sous-signés ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

Le Sous-signés ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

Le Sous-signés ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

Le Sous-signés ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

Le Sous-signés ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

Le Sous-signés ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

Le Sous-signés ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

Le Sous-signés ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

Le Sous-signés ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

Le Sous-signés ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

Le Sous-signés ont encore à vendre To à MONTREAL un assortiment étendu et bie

EXTRAITS DIVERS

Une exécution Arabe.—Une décollation accompagnée de circonstances affreuses, fait exprimer par un journal d'Alger le désir que la guillotine soit employée pour les exécutions capitales dans toutes les provinces de l'Algérie, comme elle l'est depuis long-temps à Alger même. Voici le récit de l'Alkhar:

On se rappelle que, le 29 janvier dernier, le camp de Sidi-Bel Abès fut attaqué par soixante Arabes fanatiques de la secte des Derkaouas. Cette tentative insensée fut énergiquement réprimée; cinquante-huit cadavres restèrent dans la redoute; une enquête fit connaître les instigateurs de l'échauffourée, et le nommé Buc-Kenedil-Ben-Djissal, convaincu d'avoir exécuté les gens de sa tribu à la révolte, entendit le conseil de guerre d'Oran prononcer contre lui la peine de mort.

Lundi 26 mai, le condamné a été extrait de la prison militaire pour subir la décollation par le yataghan. Il a marché à la mort avec courage; seulement sa résignation l'a abandonné sur le lieu du supplice, en voyant qu'un juif se mettait en devoir de lui lier les mains, et il n'a pu s'empêcher d'exprimer combien cette humiliation était cruelle pour un musulman.

Cette opération terminée, le capitaine rapporteur a donné lecture du jugement, et Kenedil s'est mis à genoux en présentant sa tête au chaouch. Alors un bigadier de spahis, chargé de l'exécution, s'approcha du condamné et brandit le yataghan: le sang jaillit; mais, soit hésitation, soit inexpérience de l'exécuteur, le coup ne fait qu'écraser les chairs; le patient pousse des cris et semble gourmander la maladresse de son bourreau. Une seconde fois le fer frappe sa tête: alors un spectacle d'horreur s'offre à la foule des assistants... le supplicié, inondé de sang, bondit, se dresse debout en implorant l'assistance du prophète. Le bourreau palmente avec sa victime; enfin le patient tend une troisième fois sa tête mutilée, et un dernier coup met fin à cette scène de boucherie...

On se croit transporté à ces époques où les victimes de Louis XI et de Richelieu tendaient douze fois le cou au bourreau, comme de Thou, par exemple, avant de recevoir la mort.

Amour et Suicide.—Les suicides par amour sont plus communs que ne feignent de le croire certains esprits, qui se refusent à croire aux passions qu'ils n'éprouvent pas.

Le nommé Peuvrier, appelé de la classe de 1844, s'était rendu, le 3 juin, avec ses camarades, au conseil de révision, à Palaiseau; à son retour, il se dirigea vers la demeure de sa fiancée, à laquelle il devait bientôt s'unir; mais, arrivé à la porte, on lui apprit que cette jeune fille venait de succomber à une maladie de quelque jours. Peuvrier fut frappé de cette mort; une tristesse profonde s'empara de lui, et il mit fin à ses jours en s'asphyxiant. Une lettre a été trouvée près de lui, dans laquelle il fait connaître le motif de sa mort disant qu'il désirait être enterré près de celle qu'il avait aimée; puis il demandait pardon à sa mère du chagrin qu'il allait lui causer.

ACCIDENTS DU 4 JUILLET.—Le journal d'Alger, du 5 juillet, raconte en ces termes un horrible accident survenu pendant la célébration de la fête. C'est avec peine que nous nous voyons encore obligés de rapporter une nouvelle explosion de canon, explosion fatale à trois de nos meilleurs citoyens. Vers dix heures, ce matin les pièces avaient été rangées en face d'une colline, à l'est du village, pour tirer des salves pendant la marche de la procession. Le marshal venait d'envoyer le général Boyd, officier jeune et actif, porter un ordre aux canonniers. Celui-ci les voyant sur le point de faire feu, et craignant les écarts du cheval fougueux qu'il montait, mit pied à terre et demeura immobile, le bras droit appuyé sur l'épaule du cheval, dont M. S. Benjamin tenait la bride. Après un certain délai occasionné par la mauvaise qualité d'une mèche, et pendant que tous les regards étaient fixés sur le jeune général, l'explosion fatale se fit, et cet officier plein d'espérance fut atteint par un débris du canon qui avait éclaté. Son corps, horriblement mutilé, tomba sur celui de son cheval qu'un fragment de la pièce avait étourdi. M. Benjamin en a été quitte pour une forte contusion à l'ab-

domen. Sur un autre point du lieu de la scène se trouvaient réunis plusieurs hommes, au milieu desquels avait pénétré un autre débris qui choisit pour ses victimes deux autres citoyens, le professeur S. Quimby et John Nix fut tué presque sur le coup. Le professeur S. Quimby fut transporté chez M. Davenport où il expira vers cinq heures du soir. Les canonniers et les spectateurs les plus rapprochés de la pièce n'ont point été blessés. On attribue cet accident à la maladresse des canonniers qui avaient trop chargé la pièce.

UNE VICTIME DE L'ANNEXION.—Un individu, dont le nom ne nous est pas connu, a été grièvement blessé, le 4 au soir, près de Fourth street et du rail-road, par l'explosion inattendue d'une pièce de canon, au moment où l'on faisait un salut en l'honneur du triomphe de l'annexion au sein du congrès texien. Ce malheureux a eu une main presque emportée, et a reçu d'autres blessures graves.

UNE GRANDEUR DECHUE.—Une lettre adressée d'Indianapolis à la Gazette de Cincinnati, rapporte le fait suivant:

Notre localité a été témoin, la semaine dernière, d'un assez triste spectacle. L'explorateur Ray, escorté d'une troupe d'enfants, a traversé nos rues pendant qu'on le conduisait à la prison du comté. Depuis quelques années, on avait reconnu qu'il avait l'esprit dérangé (par suite, suppose-t-on, d'une ambition déçue). Il était enfin devenu fou au point de vouloir tuer sa femme, et c'est pour prévenir ce crime qu'on le mettait en prison.

ASSASSINAT DE QUATRE PERSONNES.—Le Commerce de Cincinnati, du 30 juin, donne les détails suivants sur une affreuse scène de carnage qui a eu lieu aux environs de la rivière Vachitta, dans la Louisiane. Deux planteurs, dont les habitations se touchent, étaient en désaccord. Il y a quelque temps, un cheval fougueux, appartenant à l'un d'eux, sauta dans la propriété de l'autre planteur qui l'étendit raide mort, d'un coup de feu; peu de jours après, un nègre, appartenant au propriétaire du cheval, était venu dans la même plantation, fut également frappé de mort; le même soir, le planteur, auquel appartenait le nègre et le cheval, pris son fusil, se rendit dans la maison de celui qui les avait tués, l'attendit dans la cour et le tua. Au bruit du coup, le fils du planteur sortit de la maison; l'assassin lui commanda de s'arrêter; et aussitôt rechargeant son arme, il l'ajusta et l'étendit à ses pieds. La fille du planteur arrivait à la porte à cet instant; alors l'assassin saisit son couteau, lui coupa la gorge et s'enfuit. Les esclaves de la plantation donnèrent l'alarme; l'assassin fut poursuivi, arrêté, et conduit dans la prison la plus voisine pour y attendre son jugement.

ARMÉE FRANÇAISE.—L'effectif de l'armée pour 1846 sera de 340,000 et 81,680 chevaux, savoir: pour les divisions de l'intérieur, 280,000 hommes et 66,291 chevaux; pour l'Algérie, 60,000 hommes et 15,309 chevaux. Il est bien entendu que ce sont là les chiffres des effectifs portés au budget. Le ministre de la guerre a promis de faire tous ses efforts pour n'entretenir en 1846 que 60,000 hommes et 15,309 chevaux en Algérie; mais il est probable que l'année prochaine il y aura, comme cette année, 82,000 hommes en Algérie. Sur 340,000 hommes, il n'y en a donc de disponibles que 258,000 pour les divisions de l'intérieur.

MORALITÉ ANGLAISE.—La moralité anglaise n'a pas à se glorifier de la nature des délits que l'on voit apparaître depuis quelques temps devant les tribunaux de police à Londres. Ainsi dans la seule journée du 10 juin, le Times y a recueilli les énormités que voici:

"A Mansion-House c'est un jeune homme employé dans une maison de commerce, qui accusa sa mère de lui avoir dérobé une montre de grande valeur que son père au lit de mort lui aurait donnée. La mère prouva que seule elle y avait droit, en vertu d'un testament, et se déclara exposée aux plus mauvais traitements de la part de son fils, qui s'était emparé de la montre et l'avait mise en gage. Le fils devient ainsi d'accusateur accusé.

"Au bureau du Thames, c'est un fai-

hildeux de charité, qui met au grand jour des liaisons de la plus abominable espèce, entre deux quakers et deux jeunes garçons, avec des détails d'une perversité tellement révoltante, que le juge déclara n'avoir rien vu de pareil depuis vingt ans qu'il siège.

Devant le bureau Charleswell, il s'agit d'un homme qui ayant abandonné une première femme, dont il a des enfants, entre autres une fille de 10 ans, s'est présenté comme libre à une autre femme qu'il a épousée. Il a mangé un avoir considérable qu'elle possédait, en effets et en argent, et aujourd'hui qu'il est prévenu de bigamie, elle se trouve dans la plus profonde détresse.

A Queen-Square une jeune femme éplorée venait solliciter l'assistance du magistrat pour retrouver un enfant de quatre mois qui lui a été enlevé. La veille, sa fille aînée, âgée de onze ans, le portait dans ses bras. La jeune fille se vit accostée par une dame d'une mise recherchée, qui la pria de remettre à quelques pas de là un paquet qu'elle avait à la main et s'offrit à tenir l'enfant. A son retour, après une minute d'absence, la dame était disparue avec l'enfant. Depuis, tous les efforts pour la rejoindre, tous les moyens de publicité étaient restés infructueux.

LES COQUETTERIES DE LAFERMA.—Laferna est un vigoureux Auvergnat qui est prévenu d'avoir maltraité Française, sa payse.

M. le président.—Vous avez été chercher cette fille dans la boutique d'un charbonnier où elle travaille?

Laferna, se dandinant sur ses jambes.—Ch'était pour coquetter.

—Ch'était pour coquetter.

—Enfin, vous lui avez donné un soufflet.

—Toujours pour coquetter.

—Votre conduite a été d'une brutalité révoltante et rien ne l'avait motivée.

—Mais puisque nous devions nous épouser.

Françoise.—Elle est belle la raison.

Laferna.—On a le droit de battre cha femme... Ch'est dans la loi.

M. le président.—La loi ne donne à personne le droit d'être violent, lâche et cruel.

Françoise.—Ch'est bien cha.

Laferna, faisant rouler le bord de son chapeau sous ses doigts.—Pardon, excuse... Ch'est le maire de chez nous qui m'avait dit cela... Il battait cha femme avant la noche et il l'a battu encore après... Cha duro comme cha depuis quarante ans.

M. le président.—Assez de digression comme cela et arrivons au fait. Pou quoi avez-vous frappé cette jeune fille?

Françoise.—Parce que che ne veut pas l'aimer, che vilain laid.

M. le président.—Laissez parler.

Laferna.—Ch'était pour coquetter, vrai... Ch'est comme cha qu'on s'arrange cheu nous...

La prévenu est condamné à 50 francs d'amende, et en outre à payer à Française 50 francs à titre de dommages-intérêts.

Laferna, tendant la main à la plaignante.—Eh bien! ch'est égal, vous-tu, François... Si tu veux, nous pouvons encore faire la noche...

Françoise, le repoussant.—Allez donc... avec les cinquante francs que ces bons méchieurs viennent de donner, j'achèterai un bel anneau de mariage...

Laferna.—Pour te marier avec moi.

Françoise.—Non, avec le petit Calmois.

Laferna.—Fichterra!

Françoise, qui redoute probablement encore une explosion de colère, se hâte de quitter l'audience, et Laferna la suit dans la salle des Pas-Perdus, en répétant toujours: Ch'était pour coquetta, vrai!

Les Jésuites et la Populairité.—Nous invitons les ennemis, soit politiques ou religieux, protestants ou catholiques, des Jésuites, etc., ou plutôt nous invitons ceux qui pourraient de bonne foi se laisser entraîner par le système de calomnie toujours des soi-disant libéraux fabricateurs d'impopularité; nous les invitons à lire attentivement et à méditer sérieusement la lettre de Pévéque de Chartres au ministre des cultes, qui se trouve à la première page de notre feuille de ce jour.



destitutions, etc. Le magicien, donc, en vertu de son pacte de terreur est le maître de l'âme (de l'âme politique, bien entendu) du président et lui dicte tous ses choix : du président qui explique la nomination de Purdy, Baker, Hoffman ; la destitution de Van Ness, etc. etc."—Ibid

La mort d'une indienne a Paris.—Un grand malheur a frappé l'un des Indiens ; le vaillant O-Ké-Oui-Mi, la femme du Petit-Loup, a succombé le 10 juin à une affection de poitrine, dont les soins éclairés des médecins appelés auprès d'elle n'ont pu conjurer les fatales conséquences. La mort d'un enfant très jeune, que cette pauvre femme avait perdu à Londres, peut être considérée comme la cause déterminante de la maladie qui l'a emportée.

Une douleur profonde, et que rien ne pouvait distraire, s'était emparée de cette mère, déjà trois fois appelée à pleurer sur les cadavres de ses fils. Cette douleur devint la terreur ; elle se sentait, elle l'annonçait ; et quand son mari, bon, tendre, affligé comme elle, se voyait dans l'impossibilité de la consoler, à la rappeler à la vie : "Non, mes quatre enfants m'appellent, répondait-elle ; je les vois auprès du Grand-Esprit ; ils tendent les bras et s'étonnent que je ne les aie pas rejoints encore."

Depuis le 6 le Petit-Loup n'avait point paru dans la salle d'exhibition de M. Catlin ; il ne quittait pas d'une minute sa femme ; il s'affaiblissait d'instants en instants ; il la veillait nuit et jour, la servant avec zèle et à tout moment ne pouvant pas que personne partât avec lui l'office que sa tendresse lui rendait pourtant si pénible.

Il a recueilli les dernières volontés de sa femme, qui l'a prié de remercier les médecins français de leur effort et de leur sympathie pour une malheureuse épouse qui allait être enfin une heureuse mère, puisque le Grand-Esprit allait la réunir à leurs quatre enfants. Elle a dit dans quel costume elle voulait être en crêpe et a demandé qu'on lui prêtât à son cou une médaille de la Vierge, mère du Grand-Esprit des Chrétiens. Cette parole entendue par l'interprète, celui-ci est allé chercher un prêtre, qui est arrivé trop tard, mais qui a récité sur la défunte le prière de l'Eglise catholique.

Le Petit-Loup s'est mis alors en devoir d'exécuter, quant au costume de ses funérailles, les ordres de sa femme ; il l'a habillée et peinte en vermillon, selon la coutume des tribus indiennes. Les trois femmes always partent sur leur compagnie de voyageurs, sur le pousse d'un loway, leur ami, bien que la mort fût d'un ennemi de la leur, celle des Sacks, et que par conséquent elle ne fût pas pour elles une œuvre. O-Ké-Oui-Mi sera enterré chrétiennement ; probablement son corps sera présenté à l'Eglise de l'Assomption.

Lorsque son enfant mourut à Londres, les Anglais lui donnèrent, ainsi qu'à son époux, le marquis d'une vive sympathie ; ils élevèrent un petit tombeau au jeune loway, et les quakers, pour rassurer le père, qui craignait que cette tombe ne fût violée par le chirurgien, s'engagèrent à veiller toujours sur elle. Il est probable qu'on fera à Paris quelque chose d'analogue.

MARIAGES.

A Chambly, le 1 juillet, par Messire Provencal, Vicaire ; A. G. Ste N. Ma hon, gentilhomme, à Mlle. Justine Bertrand.

DECES.

En cette ville, le 12 de courant, après une longue et cruelle maladie, supportée avec une résignation vraiment exemplaire, car elle ne lui faisait jamais apercevoir et ne se plaignait jamais de la gravité de ses souffrances. Dans le Ducondu, épouse de M. Mr. J. Les Larombe, âgée de 44 ans. Sa mort prématurée plonge dans la douleur un époux inconsolable, plusieurs enfants, ainsi qu'un grand cercle de parents et d'amis qui n'oublieront jamais quelle fut pour eux un modèle de vertus et de piété.

VENTES DE PIANOS FORTES.

Le 21 de JUILLET courant, à DEUX heures P.M. seront rendus aux magasins de THOMAS WALLACE, & Co., QUATRE PIANOS FORTES, venant d'être débaptés par "JANIC DEANS". Ces instruments seront mis pour inspection Jeudi CONDICTIONS LIBERALES. MACON & FILLS, ENCAUTEURS.

DES PROPOSITIONS seront reçues à ce Bureau d'ici au 15 du courant de personnes compétentes qui désireraient entreprendre les améliorations du CHEMIN depuis Les CASCADES à VAUDREUIL et Ste ANNE, suivant les spécifications qu'on peut voir à ce Bureau, ainsi que toute autre information requise. Les propositions endossées "Tender for the Vaudreuil Road," devront spécifier la somme complète du coût pour lequel il est proposé pour l'exécution de l'ouvrage suivant les spécifications et doivent contenir les signatures de deux personnes solvables, qui voudront devenir cautions pour la due exécution du contrat.

THOMAS A. BEGLEY

Secrétaire  
Bureau de Travaux  
Montreal, 8 juillet 1845.

UN Jeune homme nouvellement marié, d'une bonne éducation, désirerait se placer chez un Notaire pour la continuation de Sa Célérité, qu'il a déjà servi pendant 4 ans et 3 mois sous le patronage de J. B. Lukin, Ecr. N. P. ou comme copiste, chez qui que ce soit, il prouva procurer de bons certificats sur sa conduite et capacité, s'adresser à ce Bureau, ou à FRANCOIS GHOUX dans le Faubourg, Québec. 11 juillet 1845. j-31

Province du Canada, District de Montréal.

BANQUEROUTE.

JOHN A. CONVERSE, de Montréal, dans le District de Montréal, Marchand et commerçant. Commission émanée par HYPOLITE GUY, Ecuier, un des Juges de Circuit dans et pour le District de Montréal, datée à Montréal le ONZIEME Jour de JUILLET, mil huit cent quarante cinq. Première assemblée des créanciers LUNDI le VINGT HUITIEME jour de Juillet courant à DIX heures de l'avant midi, à la Cour des Banqueroutes dans le Palais de Justice dans la dite cité de Montréal.

BUREAU DU SHERIFF  
Montreal 11 juillet 1845. j-31

A VENDRE.

SUPERBES EMBLEMENTS A BATIR SUR LES RUES, SHERBROOKE, METCALFE et Ste. CATHERINE

LES PROPRIETAIRES de la PROPRIETE connue sous le nom de FERME McTAVISH sont prêts à disposer de la partie qui se trouve sur le côté Sud Est de la Rue Sherbrooke. Toute cette partie a été divisée en Lots de 72 x 150, 60 x 180 et 60 x 150. Les lots et sur la rue Sherbrooke ont une profondeur de 150 pieds.

Ces LOTS, situés sur la partie la plus élevée et la plus salubre de la ville de Montréal, offrent aux Capitalistes, une occasion extraordinairement avantageuse, et certainement profitable de placer leurs fonds, et ceux qui cherchent une résidence permanente, une localité agréable et salubre, située immédiatement au pied de la montagne de Montréal, et au Sommet de la Pente dite qui conduit à la ville, ils auront nécessairement toujours une perspective délicieuse, ce n'est pas le plus pur.

On observera, en examinant le plan qui se trouve au Bureau de Mr. J. Wells, Architecte 47 petite rue St. Jacques, que chaque Lot a une entrée sur le derrière, par une petite rue, et est assez profond pour deux ; mais sous Commodité ; ainsi pour la Commodité des acquéreurs, on vendra des Demi-Lots. Les Droits sur cette propriété ont été Commués, et elle se trouve déchargée de tous Droits Seigneuriaux, et autres charges de quelque nature que ce soit. Elle se vendra à des conditions libérales et faciles. On donnera des Titres, d'une validité indubitable.

Quelques uns de ces Lots seront mis en vente de temps à autre, à ENCAN PUBLIC et on annoncera dans les Journaux publics de cette ville, les jours des dites ventes. La première de ces Ventes aura lieu quel'un des premiers jours de Mai.

Pour plus amples informations s'adresser à JOHN WELLS, ARCHITECTE. 47, Petite Rue St. Jacques. Montreal, 12 Avril, 1845.

A VENDRE

UNE MAISON en PIERRE à trois étages, sise et située sur la Rue Lamontagne, Faubourg St Joseph, avec les autres dépendances.

AUSI DEUX AUTRES MAISONS en bois, situées sur le même lieu, avec tous les autres bâtimens et dépendances. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux au propriétaire soussigné.

GUILLAUME MALETTE. Commerçant de bois de chauffage. Montreal, 7 juillet 1845.

AUX PROPRIETAIRES de TERRES. VU QUE Mr. CANE prépare maintenant un plan original pour la publication de ses VUES TOPOGRAPHIQUES et de ses VUES ISOMETRIQUES de MONTREAL, il sera prêt à recevoir des plans ou aucune autre information de tels propriétaires de terre, qui désirent avoir la distribution de leur propriété qui peut être subdivisée en lots ou dont ils peuvent se débarrasser d'une manière, démontrée correctement sur les mappes.

BLE DE SEMENCE.

200 Minots blés de semence d'Asie ou Sibérie. —AUSI— 200 Minots blés de semence noir à vendre par WILLIAM LYMAN ET CIE. Montreal, 29 Avril, 1845.

AVERTISSEMENT.

CEUX qui ont quelques comptes et réclamations contre la succession de feu Monsieur FRANCOIS DUCHENEAU, n'ont vivants, héritiers de la paroisse St Joseph de la Pointe Claire sont priés de les présenter, sans délai, et ceux qui sont enclavés à la dite succession de payer immédiatement à Monsieur JOSEPH DUCHENEAU Tuteur aux enfants Mineur du dit feu Fr. Ducheneau maître, entrepreneur, à Montréal ou au notaire soussigné à la Pointe Claire. P. C. VALOIS. 29 mai 1845.

AUX ARCHITECTES.

LES PERSONNES désirant concourir pour la CONSTRUCTION d'un MARCHE à POISSON, proposé pour être bâti sur une partie de la propriété achetée pour le projet d'une Nouvelle Bâtisse pour le Marché Neuf, sont invités de s'adresser au Bureau de MR. FOOTNER, Architecte et Surintendant des ouvrages du Marché Neuf, 111, rue Craig, où les plans et spécifications peuvent être vus.

Province du Canada, District de Montréal, EN BANQUEROUTE.

WILLIAM H. KURCZYK de la paroisse de Montréal, dans le District de Montréal, Marchand.

Commission émanée par JOHN S. McCORD, Ecuier, un des Juges de Circuit dans et pour le dit District de Montréal, datée Montréal à midi, le vingt huitième jour de juin mil huit cent quarante cinq.

Première assemblée des CREANCIERS JEUDI le DIX SEPTIEME jour de JUILLET prochain, à dix heures de l'avant midi, à la Cour des Banqueroutes dans le Palais de Justice dans la dite cité de Montréal. BOSTON & COFFIN, Shérif.

Bureau du Shérif } 30 juin 1845.

Province du Canada, District de Montréal, EN BANQUEROUTE.

ROBERT ALEXANDER et ROBERT McINDOE de la Cité de Montréal dans le District de Montréal, Marchands à commission et Associés, faisant commerce à Montréal susdit sous les noms et raison de ALEXANDER & McINDOE.

Commission émanée par WILLIAM BADGLEY, Ecuier, un des Juges de Circuit dans et pour le dit District de Montréal, datée à Montréal, le vingt huitième jour de juin mil huit cent quarante cinq. Première assemblée des CREANCIERS MERCREDI le SEIZIEME jour de JUILLET prochain, à dix heures de l'avant midi, à la Cour des Banqueroutes dans le Palais de Justice, dans la dite cité de Montréal.

BOSTON & COFFIN, Shérif. Bureau du Shérif } 30 juin 1845.

EN BANQUEROUTE.

Province du Canada, District de Montréal.

JAMES DICK, de la Cité de Montréal, dans le District de Montréal, Marchand, faisant affaires à la Cité de Montréal, sous les noms et raison de JAMES DICK et Compagnie. Commission émanée par WILLIAM BADGLEY Ecuier, un des Juges de Circuit dans et pour le dit District de Montréal, datée à Montréal, le septième jour de juillet, mil huit cent quarante cinq.

Première Assemblée des créanciers MARDI, le VINGT-DEUXIEME jour de JUILLET, courant à DIX heures de l'avant midi, à la Cour des Banqueroutes, dans le Palais de Justice, dans la dite Cité de Montréal. BOSTON & COFFIN, SHERIFF.

Bureau du Shérif } Montreal, 7 Juillet 1845.

BANQUEROUTE.

Province du Canada, District de Montréal.

WILLIAM CAINE, de la Cité et District de Montréal, contracteur et commerçant. Commission émanée par HYPOLITE GUY, Ecuier, un des Juges de Circuit dans et pour le dit District de Montréal, datée à Montréal, le VINGT-CINQUIEME jour de Juin, mil huit cent quarante cinq.

Assemblée des Créanciers le QUATRIEME jour de JUILLET prochain, à DIX heures de l'avant midi, à la Cour des Banqueroutes, dans le Palais de Justice, dans la dite Cité de Montréal. BOSTON & COFFIN Shérif. Montreal 27 juin 1845.

EN BANQUEROUTE.

Province du Canada, District de Montréal.

GILBERT HAZEL, de la Cité et District de Montréal, Commerçant. Commission émanée par WILLIAM BADGLEY Ecuier, un des Juges de Circuit dans et pour le dit District de Montréal datée à Montréal le septième jour de JUILLET, mil huit cent quarante cinq.

Première assemblée des créanciers, JEUDI, le VINGT-QUATRIEME jour de JUILLET, courant, à DIX heures de l'avant midi, à la Cour des Banqueroutes, dans le Palais de Justice, dans la dite Cité de Montréal. BOSTON & COFFIN, SHERIFF. Bureau du Shérif } Montreal, 7 Juillet 1845.

PROPOSITIONS

Pour fournir du Bois de Chauffage.

DES PROPOSITIONS cachetées seront reçues à notre Bureau, dans la Cité de Montréal jusqu'au QUINZIEME jour de JUILLET prochain, à MIDI, pour fournir QUATRE CENTES CORDES DE BOIS DE CHAUFFAGE, qui consistera en qualité égale d'érable et de Mérusier, de trois pieds de longueur d'une pointe à l'autre. Le Bois devra être livré dans la Cour de la Prison.

On peut obtenir d'autres particularités en s'adressant à ce Bureau. BOSTON & COFFIN, Shérif.

BUREAU DE SHERIFF, } 26 juin, 1845, } 24

VOILES dans la Paroisse de La Prairie dans la nuit de MERCREDI à JEUDI le 25 au 26 JUIN dernier. DEUX JUMENTS. Une, sous poil Rouge, avec une tache blanche au front, l'autre sous poil Rouge-Brun avec une tache blanche au front. Ceux qui ont quelque connaissance sont priés d'en donner avis au propriétaire soussigné. PAUL BROSSARD, Laprairie, 1 juillet, 1845. j-26



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DES SOUMISSIONS SCÉLÉES, adressées aux Officiers respectifs de l'Ordonnance de Sa Majesté, Bureau de l'Ordonnance, Montréal, pour le RE-LOUAGE de la CANTINE à la CASERNE DE CHAMBLY, pour trois années, depuis le 1er Octobre 1845, seront reçues à ce Bureau d'ici au 23 du courant, à midi.

Le prix pour chaque dix hommes doit être spécifié en Argent Sterling, le loyer de la Bâtisse est fixé. Le Locataire à être sujet aux règlements de la Cantine dans tous ses égards. Deux cautions approuvées seront requises. Les personnes tenant déjà une Cantine seront considérées incompetentes. Les mots "Tender for Canteen" à être écrits sur l'enveloppe. Bureau de l'Ordonnance, } Montreal, 2 Juillet 1845.

AVIS DU GOUVERNEMENT.

DES SOUMISSIONS SCÉLÉES, adressées aux Officiers respectifs de l'Ordonnance de Sa Majesté, Montréal, pour VIDER QUATRE PRIVES et QUATRE FOSSES à CENDRE aux Casernes et à l'Hôpital Laprairie, pour une année, à compter du premier Octobre prochain, seront reçues à ce Bureau d'ici au 23 du courant, à midi.

Le montant de l'offre spécifié en argent courant pour chaque service séparément. L'ouvrage à être exécuté quand il sera requis par le maître de la Caserne à la station, sujet à son approbation et conformément aux règlements municipaux. Deux cautions approuvées seront requises.

Aussi, pour le même service aux Casernes à Chambly, étant de deux PRIVES et une fosse à Cendre, pour la même période et sujet aux mêmes conditions. Les mots "Tender for Emptying Privies, etc." à être écrits sur l'enveloppe. Bureau de l'Ordonnance, } Montreal, 2 Juillet 1845.

DISTRICT DE CHAMBLY, QUARTIER GENERAL MONTREAL, des SESSIONS de la PAIX tenant JURIDICTION CHIMINE, dans et pour le District de Montréal, se tiendra à la Cour de Justice, dans la Cité de Montréal, JEUDI, LE DIXIEME JOUR DE JUILLET PROCHAIN, à DIX heures du matin. En conséquence, nous donnons avis public à tous ceux qui intentionnent de présenter contre aucun prisonnier dans la prison commune pour le dit District et autres, qu'ils aient à se trouver là, et alors présents, et nous donnons aussi avis à tous les Juges de Paix, Corroiseurs et Officiers de Paix, dans et pour le District susdit, qu'ils aient à se trouver à et alors présents, avec leurs records, rôles et jugements et autres documents, pour faire les choses qui leur appartiennent à chacun d'eux dans leurs capacités de fait.

BOSTON & COFFIN, Shérif. Bureau du Shérif } 26 juin 1845.

NOUVELLE

Librairie Canadienne.

LES sous-signés ont l'honneur d'offrir leur plus sincère et reconnaissant à tous ceux qui ont bien voulu les honorer de leur pratique, en les sollicitant de vouloir leur continuer le même encouragement, et ils s'efforceraient toujours d'être dignes de cette faveur. Ils ont ouvert une LIBRAIRIE, RELIURE et IMPRIMERIE, dans la Rue St. Vincent, Numéro 6, à la Rue des Avocats, No. 19, à la rue St. Paul, où on trouve : Les d'cole, de Plât, Papier, Plume, L'enc, &c. &c. A des prix les plus réduits.

ROLLAND & THOMPSON. 6 mai 1845. j-2.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES

MESUREURS DE BOIS.

Québec, 3 mai 1845.

AVIS est par le présent donné que WILLIAM BRISTOW, de la Cité de Montréal, car il a été nommé, sous le titre de l'Acte d'un Parlement du Prince de Galles, Cap. 49, mon DEPUTE pour le PORT et CITE DE MONTREAL.

JOHN SHARPLES, Inspecteur des Mesureurs de Bois (Cullers.) j-5.

AUX CAPITALISTES.

A VENDRE.

UNE étendue de TERRES, 5000 acres situées dans le Township de CHATAM, 45 milles de Montréal, louée en perpétuité pour £150 par année. Prix £2000 ; un tiers à être payé en passant l'aide, et le reste à des termes faciles. Un titre incontestable sera donné. S'adresser au Révd. JOSEPH ABBOTT, Grenville, ou à J. J. C. ABBOTT, No. 33, Petite Rue St. Jacques. Montreal, 4 juin, 1845. j-15.

VIN DE CHOIX.

A VENDRE. Argent Comptant : 2 doz. Mâcôre Vin 1829, à 45s. 2 do do do 1836, à 30s. 6 do Sherry do 1839, à 30s. 3 do Gold do do 1840, à 25s. 12 do Oporto do 1810, à 22s. 6d. 12 doz. coupelles de Bière, Bridge's London don 7s. 6d. 10 do Chopine do do do 5s. 6d. 1 Couchette en Fer avec Rideaux, Matelas, Couvertes et Tapis de table Soirée complète \$30. el Chez M. PERREAU, No. 25 Rue St. Gabriel Bureau de l'Agence.



CHAPELLEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGE et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prévenir qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue St. Thérèse à que que pas de leur ancienne demeure.

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGE les MARCHANDS, les INSTITUTIONS et autres qui le viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ECOLE à l'usage des FRERES de la DOCTRINE CHRETIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

CHAPELLEAU & LAMOTHE. Montreal, 21 juin 1845.

FOND D'UN MAGASIN DE CAMPAGNE

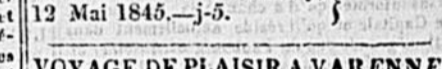
LES Soussignés offrent en vente TOUT LEUR ASSORTIMENT, (en un lot)

consistant en un assortiment bien choisi de MARCHANDISES SECHES, EPICERIES, FERRONNERIES, FAIENCES, RIES, &c. &c. &c., et ayant été acheté seulement l'année dernière aux plus avantageuses conditions, l'assortiment est parfaitement nouveau et mérite très bien l'attention de toute personne désirant s'abriter dans un village florissant, dans une des parties les plus fertiles du Bas Canada. Des Termes libéraux pour le paiement seront alloués, à l'acquéreur en donnant une bonne sécurité.

S'adresser à Montréal à Messrs. WATSON IRVING & Cie, ou sur les lieux à JOHN KERR, & Cie. St. Charles Rivière Chambly, } 12 Mai 1845.—j-5.

VOYAGE DE PLAISIR A VARENNES

Départ à une heure P. M.



LE ST. LOUIS.

CAPT. A. ST. LOUIS.

FAERA un voyage de plaisir à VARENNES TOUS LES DIMANCHES, régulièrement, (à la fois le permet) Le ST. LOUIS lui sera prêt à UNE heure P. M. précis pour VARENNES et s'arrêtera en allant et venant à Boncherville et sera de retour le soir de bonne heure et les passagers auront tout le loisir nécessaire pour visiter les lieux.

Prix du passage pour aller et revenir TREN SOUS. Rien ne sera épargné pour rendre le voyage court et agréable. Montreal, 29 Juin 1845.

N. B. Le capt St. LOUIS profite de cette occasion pour annoncer à ses amis et au public en général qu'il ayant un nouveau Bateau à-vapeur à sa disposition, le St. LOUIS continuera le reste de la belle saison à faire des voyages de plaisir.

LES SOURCES DE VARENNES.

LES Soussignés infiniment respectueusement le public, que leur établissement aux Sources de Varennes sera OUVERT pour la SAISON, le 10 du courant.

Ils ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont complété différents arrangements sous la forme d'amusements appropriés pour un tel établissement, qu'on peut plus facilement imaginer que d'écrire ; en un mot, ils ont fait tout en leur pouvoir pour rendre les SOURCES de VARENNES dignes d'encouragement, et les soussignés prennent beaucoup de plaisir à attirer l'attention du public à un des lieux où l'on peut se procurer certainement des plus agréables et des plus avantageux que l'on puisse rencontrer sur ce Continent.

Ils ont également l'avantage de pouvoir annoncer qu'une des personnes de la Société restera à Montréal pendant l'été pour occuper de la vente et de prompt livraison des EAUX, que l'on pourra se procurer au DEPOT, Grande rue St. Jacques, TOUTE FRAICHE DES SOURCES TROIS FOIS PAR SEMAINE.

Wm. FILGHT, & Cie. 10 Mai 1845. j-4

BUREAU D'ENREGISTREMENT POUR LE

COMTE DE MONTREAL.

LES ACTES d'après les présentes données, pour ENREGISTREMENT en entier jusqu'au 26 Octobre 1845 ainsi que tous ceux déposés pour ENREGISTREMENT par sommaires jusqu'au 30 Octobre 1844, sont à présent prêts à être déliés. Les personnes qui peuvent en avoir déposés, au dit Bureau, sont requises de les retirer en payant les frais d'enregistrement au soussigné agent de la succession de feu E. Dowling Esq. devant le Régistrateur de Montréal. J. F. MIDDLETON. 20 juin 1845.

Poudre Americaine Vegetable pour les Vers

CETTE PREPARATION, la découverte d'un... C'est un remède... pour les vers... efficace...

Le propriétaire s'est fait un devoir de s'assurer... des résultats de son usage... dans tous les cas...

Ce fait peut être attesté par grand nombre de personnes... de la plus haute respectabilité... dans différentes parties du pays...

Le remède est plaisant à goût, doux dans son opération... peut être administré avec une parfaite sécurité à l'enfant le plus délicat...

Le certificat suivant servira pour confirmer ce que l'on dit ci-dessus... Montréal, 14 Mars 1843... WILLIAM LYMAN et CIE.



UN CHEVAL blanc moucheté de rouge; une tache grise sur la croupe gauche; moyenne taille... trois cornes des pieds blancs; âgé de 4 ans et affranchi...

CHANGEMENT DE DEMEURE. L'Établissement a l'honneur d'offrir à ses amis et au public en général ses remerciements les plus sincères pour l'encouragement flatteur qu'il en a reçu...

DR. CARTER, 81 rue Craig, continue à être consulté confidentiellement entre 3 et 10 heures du matin et 7 et 10 du soir... Plusieurs tempéraments qui sont ruinés par l'abus des préparations mercurelles...

Nettoie le Sang. LES PILULES TOMATES composées de Du PHELPS, un remède pour tous les maux qui proviennent des impuretés du sang...

Pourquoi mourez-vous. LE BAUME POUR LA VIE DU REYD. L'ŒUVRE composé entièrement de végétal est reconnu comme la médecine la plus salutaire pour la guérison de tous maux de foie...

CHANGEMENT DE DEMEURE. LES SOUSIGNÉS ont changé leur DEMEURE et résident dans les Bâtisses, No. 164, Rue St. Paul, ci-devant occupées par R. WELCH, ECR., portier voisin de Messrs. ARMOUR, WHITEFOOT & CIE.

ECOLE DE MEDECINE ET DE CHIRURGIE DE MONTREAL, incorporée par un Acte du Parlement. FS membres de la Corporation ci-dessus...

BOIS POUR TEINDRE. 400 Bois Illinois de Campêche. 50 do bois rouge; 2 boucaut garance; 50 barils bois jaune; 6 caisses indigo; 30 CARRETS huiles de vitriol nouvellement reçues et à vendre par WM. LYMAN

ENCRE INEFFACABLE DE PAYNOS, DONT ON PEUT SE SERVIR SANS PREPARATION. AVEC cette encre on peut écrire sur des draps de toile et de coton de la même manière qu'avec de l'encre commune sur du papier. ELLE EST GARANTIE.

CANAL LACHINE. L'AVIS est par le présent donné, que le CANAL LACHINE sera ouvert au commerce JEUDI le PREMIER jour de MAI prochain, et que pour le projet de la construction d'ouvrages nécessaires à son élargissement etc. l'EAU en sera retiré, et le CANAL fermé le 1er et depuis VENDREDI le premier jour d'AOUT jusqu'à LUNDI le QUINZEIME jour de SETEMBRE prochain.

EXTRAITS FLUIDE DE SALSEPAREILLE PAR LYMAN. CETTE PREPARATION DE SALSEPAREILLE ROUGE DE LA JAMAÏQUE est faite d'après un nouveau procédé, avec le plus grand soin et la plus grande attention sans aucun mélange mercurel et arsenical, et peut être prise avec une parfaite sécurité dans toutes circonstances...

JOURNAL DUN EXILE. La sympathie dont nos compatriotes ont donné si constamment des preuves envers leurs Frères bannis dans les Terres Australes; le vif intérêt que le public a témoigné, comme son désir de connaître jusqu'aux moindres circonstances relatives à leur situation dans le lieu de leur Exil font penser qu'il ne pourra manquer d'accueillir favorablement la publication du Journal de l'un d'eux qu'on se propose de faire imprimer. Ce Journal tenu par Mr. Ducharme renferme d'un côté l'esquisse du Tableau de leur situation pendant leur séjour à Sidney, de l'autre des remarques sur le pays lui-même, enfin les divers incidents du voyage pour s'y rendre et pendant les deux traversées des Terres Australes à Londres et de Londres ici.

CHANGEMENT DE DEMEURE. LES SOUSIGNÉS ont changé leur DEMEURE et résident dans les Bâtisses, No. 164, Rue St. Paul, ci-devant occupées par R. WELCH, ECR., portier voisin de Messrs. ARMOUR, WHITEFOOT & CIE. CUNNING & GALBRAITH. Mai, 1845. -j-6.

Province du Canada, District de Montréal. VENTE EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de JEAN BAPTISTE EUSEBE DUROCHER, Banquier et er.

LES IMMEUBLES ci-après désignés appartenant à la dite BANQUEROUTE, seront vendus par ENGAG. et adjugés au plus haut et dernier enchérisseur dans LA COUR DES BANQUEROUTES au PALAIS DE JUSTICE en la Cité de Montréal, MEKREDI, le 23 JUILLET prochain, à 11 heures du matin, savoir: 1e.—Un lopin de terre ou Emplacement, situé dans le village St. Charles, Seigneurie Debaritzch...

2e.—Un lopin de terre ou Emplacement, situé dans le dit village St. Charles, contenant environ 120 pieds de front, sur toute la profondeur qui se trouve depuis le Chemin de la Reine, qui le borne par devant, jusqu'à la Rivière Richelieu, qui le borne par derrière; joignant du côté Nord Est à Joachim Jacques, ou ses représentants; et au Sud Est à un Chemin public, avec deux remises et un quai sur le bord de la dite rivière, dessus érigés.

3e.—Un lopin de terre ou Emplacement, situé dans le village sudit, contenant environ 30 pieds de front sur 110 de profondeur, plus ou moins; borné par devant par une ruelle; par derrière par Josiah Bunker, au Sud Est par Alexis Ste Félix; et de l'autre côté par la propriété de la veuve Térou, avec une maison en bois et une étable dessus construites.

4e.—Une terre à bois, dans la 2e. Concession de la Seigneurie Debaritzch, contenant environ 14 arpents de front sur 40 arpents, plus ou moins de profondeur; bornée par devant par les terres de la 3e. Concession, et par derrière par celles de la 2e. Concession, d'un côté par Xavier Rénois, et de l'autre côté par l'hon. P. D. Debaritzch, sans bâtisses.

5e.—La juste moitié d'une petite Ile; nommée l'Île aux Cerfs, située dans la Rivière Richelieu, dans la sudeite Seigneurie, contenant, la dite moitié, à peu près 25 arpents en superficie, avec la moitié de la grange qui s'y trouve érigée.

6e.—Une terre, sise dans la sudeite Seigneurie, contenant 3 arpents de front, sur 30 arpent de profondeur, le tout plus ou moins; bornée par devant par le chemin de la 4e. Concession; par derrière, par celui de la 3e. Concession; d'un côté par Christophe Lussler; et de l'autre côté par Louis Laporte, avec une maison en bois, grange, et étable dessus érigées.

7e.—Un lopin de terre situé dans la sudeite Seigneurie, d'un arpent et 8 perches de front sur 40 arpents de profondeur, le tout plus ou moins borné par devant par le chemin de la 3e. Concession; par derrière, par les terres de la 1e. Concession, avec une maison et granges-dessus érigées.

8e.—Un lopin de terre situé dans la 3e. Concession, dite Seigneurie; contenant 14 arpents de front, sur 20 arpents de profondeur le tout plus ou moins, dans la ligne du Nord, ou de 24 arpents dans la ligne du Sud-Est; borné en front par le chemin de la Reine; à l'Ouest par un nommé Piché; et au Nord par le restant du dit No. 14, avec une maison, grange, étable et autre bâtisses dessus érigées.

9e.—Un lopin de terre dans la même Seigneurie Debaritzch, et dans la 4e concession, contenant environ 88 arpents en superficie; borné en front par la ligne Seigneuriale de St Jean Baptiste; par derrière par le Chemin de la Reine et d'un côté par Joseph Frédette, et de l'autre côté par André Dubois, avec une maison, grange, et étable dessus érigées.

10e.—Un lopin de terre situé dans le Township Milton, contenant un Acre en superficie, plus ou moins; et formant partie du No. 14 dans le 3e. Rang du dit Township; borné à l'Est, et au Sud Est par le chemin de la Reine; à l'Ouest par un nommé Piché; et au Nord par le restant du dit No. 14, avec une maison, grange, étable et autre bâtisses dessus érigées.

11e.—La moitié Nord du dit lot No. 14 contenant environ 100 Acres, en superficie, borné au Sud par l'autre moitié du dit lot; et au Nord par les terres de la 4e. Rang; à l'Est par un chemin de décente; et à l'Ouest par le No. 15 du dit Township, avec une Perlasserie dessus érigée.

Et toutes personnes ayant des Reclamations contre les dits Biens fonds, sont par les présentes notifiedes de les faire connaître par écrit à William Badgley écuyer un des Juges de Circuit pour le District de Montréal, au Greffe de la Cour des Banqueroutes dans la dite cité de Montréal au moins quinze jours avant le jour fixé pour la vente.

FONDERIE DE Caractere a Imprimer, A MONTREAL. AUX IMPRIMEURS ET PROPRIETAIRES DE PAPIERS-NOUVELLES en Canada, Nouvelle-Ecosse etc. etc. L'Établissement ci-dessus nommé, prend la liberté de solliciter la continuation du patronage qui lui a été, comme agent de la Fonderie, accordé jusqu'ici, d'une manière si libérale.

A VENDRE. DANS LE VILLAGE DU COTEAU DU LAC. La moitié indivis d'un LOT DE TERRE situé près de l'Eglise, dans le village du Coteau du Lac, étant la moitié du Lot No. 45, contenant environ un acre et demi de front sur vingt ares de profondeur, avec DEUX MAISONS, ETABLES, REMISES et autres bâtisses dessus construites.

EMPLATRE EXTRACTION DU MAL AU MOYEN D'UN PROCÉDE MAGIQUE INVENTÉ PAR DALLEY, L'ÉTONNEMENT ET LE BONHEUR DU SIECLE. C'EST REMÈDE, lorsqu'il sera bien connu, sera recherché avec avidité par chaque parent humain et chaque médecin. Non seulement il guérit rapidement ce qu'aucune autre chose ne peut faire, mais il en outre le dessus sur un nombre de maladies qui ont toujours défilé l'humanité de chaque siècle.

PAPIER A BON MARCHÉ. LES SOUSIGNÉS viennent de recevoir un supplément étendu de PAPIERS superfin, et fin PORT, FOOLSCAP et POTT uni et rayé à des prix remarquablement bas.

PAPETERIES DE GOUT. A VENDRE, en grande variété, par la Sousignés, comprenant: Papiers à Dessins, Bristol Board, Papier à Crayon, Crayons à Dessin, Pointures à l'eau, de Paris et de Londres de la meilleure qualité; Craie d'Italie, Papier Doré et Argenté, Cires à cacheter de différents goûts, Canifs &c. &c.

UNE COLLECTION étendue d'IMAGES du premier goût de la Coupe des Etudes Juives, colorées, Lithographées &c. &c. &c. ARMOUR et RAMSAY 183 pt. 1844. -j-73.

CARACTERES A IMPRIMER. VENANT d'arriver et en vente, un assortiment de CARACTERES ECOSSAIS IMPRIMER, de Sinclair de qualité supérieure consistant de: Petit Pica, Long Primer, Bourgeois, Brevier, ongareil, Minion &c. Pour la qualité supérieure et la durée ce CARACTERES est insurpassable.

ATTENTION. L'Établissement ci-dessus nommé, prend la liberté de solliciter la continuation du patronage qui lui a été, comme agent de la Fonderie, accordé jusqu'ici, d'une manière si libérale.

AUX CONSTRUCTEURS DE VAISSEAUX. LE BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS est disposé à louer à des conditions favorables, UN MORCEAU DE TERRE, sur la ligne du Canal Lachine, près de la Cité de Montréal, très commodément situé pour le projet de bâtir ou de réparer les vaisseaux.

LES TOURS de l'Eglise Paroissiale de Montréal sont actuellement ouvertes pour jusqu'à la fin de la saison à toutes les personnes qui désirent monter au sommet, à 215 pieds de hauteur, et d'où l'on peut voir toute la cité et les campagnes environnantes.

ON A BESOIN d'acheter une quantité de TERRE OU SCRIP DE MILICIENS, s'adresser, si c'est par lettre, franche de port à JAMES HENDERSON, Agent Général des terres, No 33 Petite Rue St. Jacques, Montréal.

Dans cette liste on publie les adresses des affaires à raison de cinq chelines pour la première ligne et 2s. 6d. pour chaque ligne suivante pour l'année, payable d'avance.

J. HOMIER. TAILLEUR. GRANDE RUE DU FAUBOURG ST LAURENT.

JOHN. MCDONELL. AVOCAT. Coins des rues St. Vincent et l. Amable Vis-à-vis le Bureau de C. S. Cherrier Ecuyer, Avocat.

DR. CH. DORION, M. D. Faubourg Québec, Vis-à-Vis LA BATISSE DU GAZ.

O. BEAUCHEMIN. No. 25 Rue St. Gabriel. Etablissement de Relieur.

P. L. MORIN. ARCHITECTE, ELEVE DE L'ECOLE ROYALE DES BEAUX ARTS ARPEUTEUR PROVINCIAL. Rue St Vincent, Vis-à-vis la Librairie d'E. R. Fabre, et Cie.

J. G. ROSENSTEIN, M. D. MEDECIN HOMOEOPATH Petite rue St. Jacques. No. 31.

G. JOSEPH. AVOCAT. No. 35, Petite rue St. Jacques. 21 Oct. 1843.

A. N. GOVIN, AVOCAT. Rue St. Vincent, No. 24.

T. J. J. LORANGER, AVOCAT. Rue St. Vincent No. 24, étage supérieur.

DR PAPINEAU. Rue Craig, No. 41, près l'encoignure de la Rue St-Laurent.

EDMOND CLEMENT, N. P. Bureau avec celui de George Weekes, Ecr. Rue St. Joseph. Montréal 7 Mai 1844.

CHAPELEAU et LAMOTHE. RELIEURS. Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de Mrs. J. STARKE et Cie et Louis FERRAULT. Montréal 5 Mars 1844.

E. LAMARCHE. MARCHAND TAILLEUR, Faubourg Québec, Rue Nantuaux No. 45.

En vente à ce Bureau, LA TRAGÉDIE CANADIENNE, Prix 15 Sous. P. N. DORION. DÉPUTÉ ARPEUTEUR PROVINCIAL A transporté son BUREAU au bas du Champ de Mars. No. 22 Rue Craig Montréal 5 Mai 1845-l-m.

CANE, MACFARLANE & BROWNE. DEPUTÉ ARPEUTEUR PROVINCIAL INGENIEURS CIVILS ET ARCHITECTES, Bureau 5, rue St. François Xavier. N. B. Ouvrag des Artisans mesuré et évalué

C. C. SPENARD, N. P. No. 35. Rue St. Philippe. Pres du Cimetière Anglois

LEON FOURNIER. MARCHAND ET AGENT GENERAL DES MARCHANDISES SECHES. No. 38 Rue Notre-Dame. (Vis-à-vis la Maison Bingham). Montréal, am-10

DR. J. EMERY CODERRE. Au bas du Champ-de-Mars et de la Rue St. Gabriel, Rue Craig, No. 25, Maison d'Augustin Perrault, Ecr.

LES TOURS de l'Eglise Paroissiale de Montréal sont actuellement ouvertes pour jusqu'à la fin de la saison à toutes les personnes qui désirent monter au sommet, à 215 pieds de hauteur, et d'où l'on peut voir toute la cité et les campagnes environnantes.

ANT. DUBORD, gardien. 15 mai.

ON A BESOIN d'acheter une quantité de TERRE OU SCRIP DE MILICIENS, s'adresser, si c'est par lettre, franche de port à JAMES HENDERSON, Agent Général des terres, No 33 Petite Rue St. Jacques, Montréal.